

Entre 1990 et 2011, le PIB croît plus vite en Aquitaine qu'au niveau national

N°217
JUIN 2014

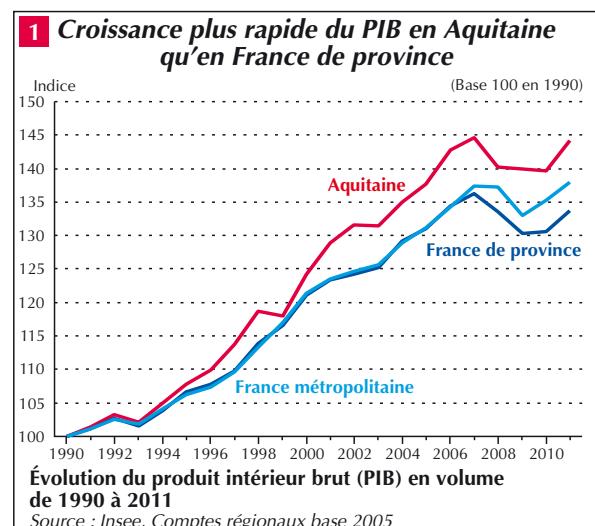
Le produit intérieur brut de l'Aquitaine (PIB) s'élève à 89 milliards d'euros en 2011, soit une augmentation moyenne en volume de 1,8 % par an depuis 1990, plus forte qu'au niveau national. La crise de 2008 a moins affecté l'Aquitaine que la plupart des autres régions. En 2011, le PIB régional retrouve quasiment son niveau d'avant la crise.

Le tertiaire accroît de plus en plus sa part dans la création de richesse régionale au détriment de l'agriculture et de l'industrie. En vingt ans, elle passe des deux tiers à plus des trois quarts. Le tertiaire reste le fidèle contributeur à la hausse de la valeur ajoutée. Sur la période 2008-2011, seul le commerce n'y contribue pas.

Entre 1990 et 2011, l'Aquitaine grimpe dans le classement des régions pour la création de richesse émanant de la construction aéronautique et spatiale tandis qu'elle demeure à des rangs proches pour les autres secteurs d'activité. Sa position s'améliore aussi pour les PIB par habitant et par emploi, qui sont devenus supérieurs à ceux de la France de province.

Le produit intérieur brut (PIB) de l'Aquitaine s'établit à 88,8 milliards d'euros en 2011, ce qui la situe au 6^e rang des régions métropolitaines, derrière Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur (Paca), Nord - Pas-de-Calais et Pays de la Loire.

Entre 1990 et 2011, le PIB aquitain progresse en volume de 1,8 % par an en moyenne, contre 1,5 % en métropole et 1,4 % en France de province (*figure 1*). Ce taux place l'Aquitaine au 7^e rang des régions métropolitaines. La Corse, qui présente le taux le plus élevé avec + 2,3 % par an, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Île-de-France, Midi-Pyrénées et Bretagne la devancent. Le Limousin ferme la marche avec une hausse annuelle moyenne de 0,6 %.



Le niveau d'avant-crise quasiment retrouvé

Entre les deux récessions de 1993 et de 2008-2010, toutes les régions connaissent une croissance quasi continue. L'Aquitaine affiche alors une hausse du PIB en volume de 2,5 % en moyenne par an. Cette progression la situe au 6^e rang des régions métropolitaines derrière les Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Bretagne, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. Comme pour ces régions qui la devancent, l'évolution de l'économie ne résulte pas seulement de la structure productive : 20 % de l'accroissement du PIB aquitain sont dus à une dynamique propre. En effet, la croissance du PIB est fortement corrélée à celle de la population. Plus la

population s'accroît et plus l'activité visant à satisfaire ses besoins se développe. Cette économie présente est plus importante dans la région qu'au niveau national, 68 % des emplois en font partie contre 65 % en métropole. Elle ne répond pas qu'aux besoins des personnes résidentes mais aussi à ceux des touristes. L'Aquitaine est d'ailleurs au 5^e rang des régions métropolitaines pour la fréquentation touristique des hôtels et au 3^e pour celle des campings. La consommation touristique équivaut à 8 % de son PIB.

Après un fort recul en 2008 et une quasi-stabilité (- 0,2 %) en 2009 et 2010, le PIB régional retrouve pratiquement son niveau d'avant-crise en 2011. Ainsi, entre 2008 et 2011, il croît de 0,9 % en moyenne par an. Seul le PIB corse augmente à un rythme supérieur sur cette période tandis que dans onze régions, le PIB décroît, jusqu'à - 1,2 % en moyenne annuelle en Bourgogne. L'Aquitaine a mieux résisté à la crise que l'ensemble des régions. Ses spécificités tertiaires, son dynamisme démographique et ses atouts touristiques ont contribué à amortir la chute. S'ils n'ont pas accéléré la reprise, ils ont toutefois favorisé le quasi-rattrapage de son niveau d'avant la crise.

Une création de richesse de plus en plus générée par le tertiaire

Le tertiaire constitue plus des trois quarts de la création de richesse régionale en 2011 (77 %), contre plus des deux tiers (68 %) en 1990 (figure 2). Le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (tertiaire non marchand) en réalise un quart contre un peu plus du cinquième il y a vingt ans. La part des activités immobilières s'est accrue de 3,7 points, soit le plus fort gain au sein du tertiaire, et s'élève à 13,5 % en 2011. L'accroissement du tertiaire s'est réalisé au détriment de l'agriculture et de l'industrie dont les parts dans la valeur ajoutée de l'Aquitaine se sont progressivement réduites.

2 Forte réduction de la part des valeurs ajoutées agricole et industrielle

Secteur d'activité	Aquitaine		France de province	
	2011	1990	2011	1990
Agriculture.....	3,5	8,0	2,7	5,1
Industrie.....	12,0	17,1	15,0	22,4
Construction	7,1	6,5	6,9	6,5
Tertiaire	77,4	68,4	75,4	65,9
<i>dont tertiaire marchand</i>	52,5	46,4	50,6	45,5
<i>dont tertiaire non marchand</i>	25,0	21,9	24,7	20,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Structure de la valeur ajoutée par grand secteur

Source : Insee, Comptes régionaux base 2005

En une vingtaine d'années, la part de l'agriculture est tombée de 8 % à 3,5 % et celle de l'industrie de 17 % à 12 %. Le poids de la construction varie peu, de 6,5 % à 7 %.

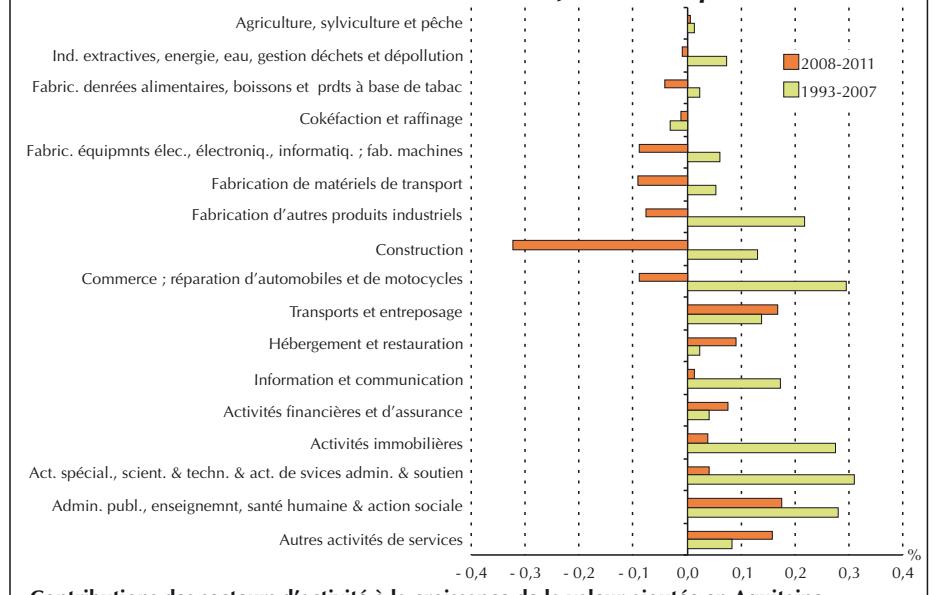
L'Aquitaine reste toujours plus tertiairisée, plus agricole et moins industrialisée que l'ensemble des autres régions de province. Cependant au cours des deux dernières décennies, la part du tertiaire s'y est accrue un peu moins vite, celle de l'agriculture a plus rapidement diminué et celle de l'industrie a moins chuté. De fait, les différences de structure de la valeur ajoutée par grands secteurs sont devenues moins marquées. L'Aquitaine, la Bretagne et Midi-Pyrénées présentent des profils plus proches qu'auparavant.

Le tertiaire tire toujours la croissance de la valeur ajoutée

Entre 1993 et 2007, en Aquitaine comme en France de province, la croissance de la valeur ajoutée repose essentiellement sur le tertiaire, mais les autres grands secteurs économiques y concourent aussi (figure 3). Les secteurs des activités scientifiques et techniques et des services administratifs et de soutien, du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et enfin les activités immobilières contribuent le plus à cette croissance.

En revanche, la situation diffère sur la période 2008-2011. La valeur ajoutée

3 Services marchands et non marchands assurent la croissance de la valeur ajoutée en Aquitaine



Contributions des secteurs d'activité à la croissance de la valeur ajoutée en Aquitaine

Source : Insee, Comptes régionaux base 2005

aquitaine progresse légèrement sur cette période, principalement grâce aux services marchands et non marchands et, dans une moindre mesure, à l'agriculture. La hausse de leur valeur ajoutée compense le recul de celles de l'industrie, de la construction et du commerce. Parmi les services marchands, le secteur du transport et entreposage contribue fortement à cette augmentation, en raison en partie d'une forte hausse du trafic voyageurs en 2010 et 2011, dopée par l'ouverture du terminal "billi" à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et par le succès des vols à bas coût. En volume, entre 2008 et 2011, la valeur ajoutée de ce secteur s'accroît de 13 %. Dans le tertiaire, en Aquitaine, seule la valeur ajoutée du commerce diminue alors qu'en France de province, elle se contracte aussi dans l'hébergement et la restauration, les activités scientifiques et techniques et des services administratifs et de soutien ainsi que dans le secteur de l'information et de la communication.

Construction aéronautique : forte hausse de la valeur ajoutée

Au cours des vingt dernières années, la place de l'Aquitaine parmi les régions métropolitaines varie peu pour la plupart des secteurs. Un seul fait exception, celui de la fabrication de matériels de transport, secteur comprenant essentiellement dans la région la construction aéronautique et spatiale, un des fleurons de l'économie régionale. En effet, au début des années 1990, l'Aquitaine se situait au 12^e rang des régions métropolitaines pour la valeur ajoutée de ce secteur, vingt et un ans plus tard, elle se place au 7^e rang (*figure 4*). Elle a cependant occupé juste avant la crise, en 2007, le 4^e rang. Cette année-là, on observe par rapport à 1990 une augmentation en volume de plus de 80 % de la valeur ajoutée de ce secteur. C'était aussi une année d'embellie pour la construction aéronautique et spatiale, avec

notamment dans le haut de gamme de l'aviation d'affaires un enregistrement record de commandes et de nombreuses ventes.

Longtemps au 1^{er} rang pour la part de sa valeur ajoutée agricole, l'Aquitaine a, depuis 2004, cédé sa place à la Champagne-Ardenne. Dans cette région, les vins de champagne constituent la moitié de la valeur ajoutée agricole. En Aquitaine, les vins d'appellation n'en représentent qu'un tiers.

Meilleure position pour le PIB par habitant et par emploi

Le PIB par habitant atteint 27 180 euros en Aquitaine en 2011. Il est supérieur de 2,3 % (600 euros) à celui de la France de province, alors que vingt ans auparavant il lui était inférieur de 0,9 %. Cette meilleure situation provient du fait que le PIB s'est accru à un rythme plus rapide que celui de la France de province entre ces deux dates. Il reste inférieur de près de 13 % (3 900 euros) à celui de la France métropolitaine, compte tenu du poids de l'Île-de-France. Il abaisse l'Aquitaine au

7^e rang des régions métropolitaines derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Alsace, Paca, Champagne-Ardenne et Pays de la Loire (*figure 5*). Cette moins bonne position résulte de son dynamisme démographique et de la structure de sa population. L'Aquitaine n'attire pas que des actifs, elle accueille aussi des familles avec enfants et des retraités (27 % de la population est âgée d'au moins 60 ans). Or, ces inactifs ne participent qu'indirectement à la création de la richesse régionale par leur consommation.

Définitions

Le **PIB**, dans son approche dite "production", est égal à la somme des valeurs ajoutées augmentées des impôts sur les produits et diminuées des subventions sur les produits.

La **valeur ajoutée** est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Bien que proches, les évolutions du PIB et celles de la valeur ajoutée peuvent donc différer, notamment en période de conjoncture économique défavorable au cours desquelles les impôts sur les produits diminués de subventions sur les produits sont susceptibles de varier plus sensiblement.

PIB par habitant : le PIB est rapporté à la population moyenne.

PIB par emploi : le PIB est rapporté à l'emploi total moyen au lieu de travail.

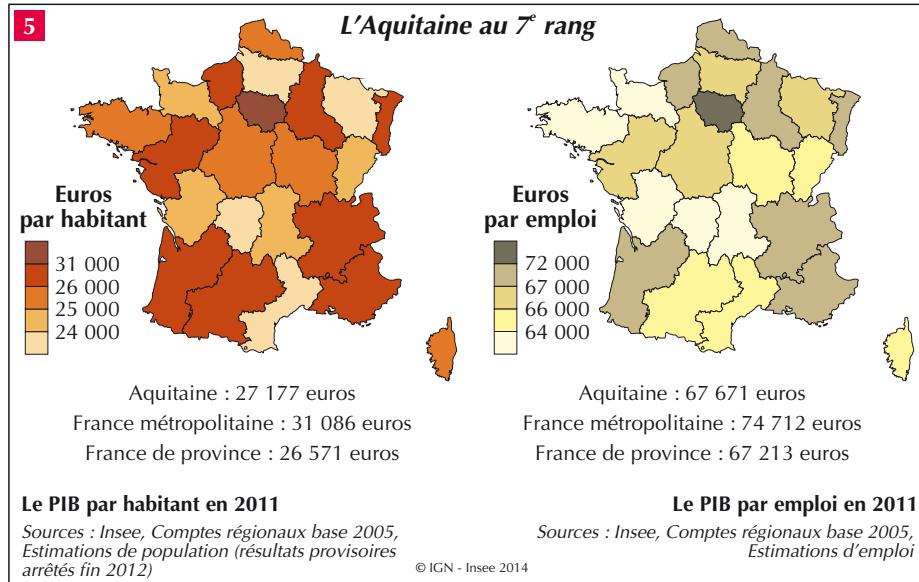
4 Accroissement net de la part des activités immobilières en 2011

Secteur d'activité (NA17)	Valeur ajoutée (%)		Rang*	
	1990	2011	1990	2011
Agriculture, sylviculture et pêche	8,0	3,5	1	2
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,9	2,9	7	5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3,1	1,9	8	7
Cokéfaction et raffinage	0,3	0,0	4	15
Fabrication d'équipements électriques, informatiques ; fabrication de machines	1,6	0,7	15	16
Fabrication de matériels de transport	1,3	1,1	12	7
Fabrication d'autres produits industriels	7,7	5,5	11	9
Construction	6,5	7,1	6	6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles . . .	13,2	11,4	5	6
Transport et entreposage	4,4	4,7	7	6
Hébergement et restauration	2,1	2,7	6	4
Information et communication	3,4	3,1	6	7
Activités financières et d'assurance	3,8	3,3	6	6
Activités immobilières	9,7	13,5	6	6
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	7,5	10,1	5	7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	21,9	25,0	6	5
Autres activités de services	2,3	3,6	5	5
Total	100,0	100,0	6	6

Valeur ajoutée par secteur d'activité en Aquitaine et rang de la région

Source : Insee, Comptes régionaux base 2005

* Rang de l'Aquitaine parmi les 22 régions métropolitaines



Le PIB par emploi s'établit à 67 670 euros dans la région en 2011. En 1990, le PIB par emploi positionnait l'Aquitaine au 16^e rang. Entre 1990 et 2000, il était inférieur à celui de la France de province, de 4,3 % en début de période. Depuis l'année 2001, hormis en 2008, il lui est devenu supérieur, de 0,7 % en 2011. Pour cette dernière année, le PIB par emploi situe l'Aquitaine au 7^e rang des régions métropolitaines, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Paca, Haute-Normandie, Alsace et Champagne-Ardenne. Ces régions concentrent des emplois à forte valeur ajoutée, comme dans les services aux entreprises, les activités financières ou immobilières, les industries de haute technologie. Les spécificités régionales sont aussi à prendre en compte, comme l'agriculture et en particulier la viticulture dans le cas de Champagne-Ardenne.

Source

Les comptes régionaux sont publiés en base 2005, suite notamment à la prise en compte de la nouvelle nomenclature d'activités NAF "rév. 2". Ils ont été rétropolés jusqu'en 1990 en utilisant des tables de passage entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature. Depuis 2008, l'estimation des valeurs ajoutées régionales des branches marchandes (hors agriculture) repose sur l'utilisation des fichiers sur les comptes des entreprises issus du dispositif Ésane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) et du fichier Clap (Connaissance locale de l'appareil productif). Ce dernier permet d'opérer la régionalisation des comptes des entreprises en fonction de la masse salariale des établissements. La valeur ajoutée d'une entreprise est ainsi régionalisée au prorata de la masse salariale de chacun de ses établissements. Dans le cas des services non marchands (administration publique en particulier), la régionalisation est effectuée en fonction des seules rémunérations versées aux salariés de ces secteurs (à partir de la source Clap). La branche agriculture est régionalisée en utilisant directement les comptes élaborés par le ministère de l'Agriculture. Les valeurs ajoutées des établissements sont ensuite agrégées par secteur d'activité et par région. La structure des valeurs ajoutées régionales déterminée sur cette base est appliquée au PIB national pour l'estimation des PIB régionaux. La prise en compte de la source Ésane à partir de 2008 a pu introduire des ruptures de série, rendant délicate l'interprétation des évolutions entre 2007 et 2008.

Les comptes nationaux (PIB au niveau France entière) ont été publiés le 15 mai dernier en base 2010, pour se conformer au nouveau règlement européen (SEC 2010). Toutefois, les PIB régionaux calés sur ces nouveaux agrégats nationaux, ne pourront être diffusés qu'au début de l'année 2015, compte tenu des délais nécessaires pour régionaliser ces agrégats. Les évolutions régionales qui font l'objet de la présente étude ne devraient, pour autant, pas être remises en cause par le passage à la base 2010.

Mireille DALLA-LONGA

POUR EN SAVOIR PLUS ...

- "Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise"
Insee Première n°1501-juin 2014
- "Trente ans de vie économique et sociale"
Insee Références - Édition 2014